**LES PROJETS SUR LE MIDI CORREZIEN**

**En matière d’administration générale**

A compter du renouvellement général des conseils municipaux de 2020, le nombre de sièges de conseillers communautaires à la Communauté de communes sera de 51 au lieu de 59 actuellement.

**En matière économique, la Communauté de communes Midi Corrézien:**

1. *propose des terrains à vendre sur les zones d’activités de NONARDS, du PESCHER et de MARCILLAC-LA-CROZE.*

Dans le cadre de sa compétence développement économique et conformément aux ambitions communautaires, la communauté de communes propose aux artisans, aux commerçants et aux entreprises de son territoire des zones avec des parcelles adaptées à leurs besoins. **Les tarifs varient entre 6€ HT le m2 et 9€ le m2.**

C’est sur la zone d’activité de Chauffour à NONARDS, que cette année, un premier bâtiment est sorti de terre. M Olivier GENEZ, artisan peintre, installé actuellement sur la commune de TUDEILS, a souhaité construire un bâtiment adapté à son activité dans cette zone dédiée aux entreprises.

1. *réalise un diagnostic économique de son territoire :*

En novembre, un questionnaire a été adressé à l’ensemble des exploitants agricoles et des entreprises afin de recueillir leurs avis, leurs souhaits, leurs projets et adapter le modèle économique Midi Corrézien aux attentes de ceux qui contribuent au quotidien au développement local.

1. *La Maison de santé pluridisciplinaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE* :

La construction du bâtiment située Rue Monbrial à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE face au siège de la Communauté de communes, se termine.

10 entreprises locales auront travaillé à cette réalisation déjà bien intégrée dans le paysage avec les galets de la Dordogne.

L’association de professionnels de santé qui en assure la gestion a déjà de nombreux engagements (médecins, infirmières, diététicienne, ostéopathe…). Dès la mi-décembre 2019, ces professionnels prendront possession des lieux. Des locaux sont encore disponibles notamment pour deux médecins. Prendre contact avec la Communauté de communes pour tous renseignements au 05 55 84 31 00

**En matière de tourisme, la Communauté de communes mène 2 opérations :**

*1-Une gestion en Délégation de Service Public pour le camping La Valane \*\*\* à COLLONGES-LA-ROUGE au 1er Janvier 2020.*

Le camping La Valane \*\*\* à Collonges-La-Rouge est la propriété de la Communauté de Communes Midi Corrézien qui assure la gestion en Régie. Après une étude stratégique confiée au cabinet MLV Conseil sur la gestion du Camping, la collectivité a décidé, face aux infrastructures et équipements vieillissants du camping, et l’impossibilité pour le Midi Corrézien de s’engager dans un tel programme d’investissement, de lancer une procédure de DSP (Délégation de Service Public) afin qu’un partenaire privé porte les investissements et en assure la pérennité.

Des négociations ont été menées et le prochain gestionnaire sera approuvé par le conseil communautaire courant Décembre. Il assurera la gestion de cet équipement durant les 20 prochaines années.

**La piscine restera gérée par la Communauté de Communes et, comme les années précédentes, sera ouverte au public en juillet et août et dès le mois de Mai aux écoles du territoire pour la natation scolaire.**

2**-** *le projet de construction du nouveau musée Néandertal à la Chapelle-aux-Saints*.

Les études de maîtrise d’œuvre sont achevées. Elles confirment que la phase opérationnelle, estimée à 3,6 M€ ne peut être portée par la Communauté de Communes. Une recherche de mécénats a donc été lancée en collaboration avec les services du Département de la Corrèze.

**En matière d’aménagement de l’espace :**

- **le PLUI (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal) :** Le Midi Corrézien poursuit sa concertation dans l’élaboration de son PLUi, ce document qui doit planifier l’aménagement du territoire et l’urbanisation à l’horizon 10-15 ans. Les élus et les différents services, Etat, Département de la Corrèze, chambres consulaires, ONF, CAUE, syndicat d’études du bassin de Brive, DDT ont été associés dans cette démarche.

En première étape, une présentation du diagnostic de territoire va être faite le 3 Décembre auprès des élus par le BE DEJANTE VRD ET CONSTRUCTIONS. En parallèle, la phase 2 d’élaboration du projet d’aménagement et de développement durable (PADD) qui devrait s’achever avant le renouvellement des conseils municipaux a débuté.

- **les travaux de voirie :** Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de communes Midi Corrézien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies communales reconnue d’intérêt communautaire.

Cette année, la communauté de communes a prévu la réfection de plusieurs voiries communautaires sur 22 communes ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et de sécurisation) un montant de 307 000€ TTC et en fonctionnement un montant de 38 000€ TTC (point à temps et bouchage de nids de poule).

- **Centre d’Incendie et de Secours :** La Communauté de communes est compétente pour gérer les Centre de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

A ce titre, elle réalise la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Avenue Léopold Marcou sur un terrain d'une superficie de 2 350 m2.

Dans cette opération dont l’enveloppe financière est évaluée à 957 000 € HT, la Communauté de communes est maître d'ouvrage. Les travaux d’un montant de 735 000€ HT devraient débuter en 2020. Ce projet est financé à hauteur de 200 000 € par une aide de l’Etat dans le cadre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR). Le SDIS de la Corrèze apportera une contribution financière correspondante à 40% du montant hors

taxe de l’opération déduction faite de l’aide consentie par l’Etat. Une équipe de maîtrise d’œuvre sera retenue avant fin 2019.

- Des travaux de réfection de la toiture et de changement d’huisseries extérieures au Centre de secours de MEYSSAC, ont été réalisés pour un montant de 99 042,19 € HT, également financés à 40% par le SDIS.

**- 100% FIBRE :** Ce projet d’envergure porté par le Département de la Corrèze sollicite l’accompagnement de toutes les intercommunalités. Le Midi Corrézien contribue financièrement à hauteur de 2,27 M€ pour déployer environ 10 000 prises sur son territoire jusqu’en 2021.

**- les chemins de randonnées – PR Midi Corrézien**: la Communauté de Communes propose 28 circuits de promenades et de randonnées sur l’ensemble du territoire ce qui représente 267 kms de sentiers. Leur valorisation est assurée par l’office de Tourisme « Vallée de la Dordogne ». Ces chemins font l’objet d‘un classement au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

**- 1 base VTT et 2 points de départ :**  Depuis l’été dernier, la base VTT au départ du camping la Valane à Collonges-la-Rouge est opérationnelle. Elle propose 15 circuits aux vététistes avec un balisage spécifique. Le départ du pôle de loisirs d’Altillac est en cours de finalisation avec 6 circuits. Les cartes et fichiers GPX sont téléchargeables sur le site : [www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com)

**Autres projets en cours** :

- **CTG (Convention Territoriale Globale) :** La Communauté de communes Midi corrézien a signé une CTG pour poursuivre sa collaboration déjà existante avec la CAF de la Corrèze. Depuis plusieurs années, la CAF accompagne la collectivité sur des actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse. En 2019, le Midi corrézien a été la 1ere intercommunalité corrézienne à expérimenter cette nouvelle forme de partenariat. Cette convention d’une durée de 4 ans vise à faire émerger des projets coordonnés et plus efficaces. L’ambition des élus est de répondre aux besoins de la population dans tous les domaines de la vie quotidienne et pas seulement dans le champ de l’enfance-jeunesse. Des ateliers de travail ont été organisés et ont permis d’élaborer des fiches actions qui seront proposées en conseil communautaire avant fin 2019.

**En matière de communication :**

Le site internet de la Communauté de Commune permet de communiquer sur toutes les actions, actualités, compétences communautaires…… menées sur le Midi Corrézien.

Actuellement et jusqu’au 31 janvier 2020, les dossiers de demande de subventions pour les associations sont disponibles et téléchargeables sur le site [www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com) (page autres services-sport).

Pour tous renseignements nous contacter au 05.55.84.31.00 ou par courriel [communication@midicorrezien.com](mailto:communication@midicorrezien.com)

**En matière d’action sociale**

**Le CIAS de la communauté de communes** gère la compétence action sociale au travers de 3 services :

**-Service Instance de Coordination pour l’Autonomie (ICA) :** C’est un lieu d’accueil, d’écoute, d’information et de coordination pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en perte d’autonomie ainsi que leurs entourages et les professionnels du territoire.

L’ICA informe sur les prestations, les droits, les services d’aide et de soins, les établissements, les actions de soutien aux aidants, etc. Elle aide chaque personne à définir ses besoins, répondre à ses demandes et préoccupations, recherche des solutions adaptées à la problématique du vieillissement et du handicap.

-**Service de Repas à Domicile**

Les journées alimentaires (1 repas pour le midi, 1 repas pour le soir) sont confectionnées et conditionnées sous barquettes par l’EHPAD de MEYSSAC. La livraison s’effectue en liaison froide à votre domicile du Lundi au Vendredi.

Ce service n’est pas qu’une simple livraison, c’est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l’ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : [ica@midicorrezien.com](mailto:ica@midicorrezien.com).

Les menus seront consultables sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.midicorrezien.com>.

**-Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est un service pour :

* les personnes de 60 ans et plus, malades ou atteintes par une diminution de leurs capacités
* les personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes dans la limite des places autorisées.

Faire appel au SSIAD c'est :

* éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont favorables,
* faciliter et organiser le retour à domicile suite à une hospitalisation,
* éviter ou retarder l’admission en établissement,
* prévenir ou retarder la dégradation progressive de l’état de la personne.

Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu- Sur-Dordogne, Beynat et Meyssac où l’ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement.

Toutes les informations et les services proposés par le CIAS Midi corrézien et notamment le programme des animations sont consultables sur le site internet.

**En matière d’enfance et jeunesse :**

Le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes propose 2 types d’accueil selon l’âge de votre ou vos enfants.

* **Les multi-accueils** (ou crèches) gérés par la Mutualité Française Limousine, disposent de 66 places et accueillent des enfants de 10 semaine(s) à 6 an(s) régulièrement, occasionnellement ou même en urgence.

**Ci-dessous, les coordonnées des 3 lieux d’accueil.**

|  |  |
| --- | --- |
| **SITE DE MEYSSAC** | Adresse postale : Chemin Nardy- 19500 MEYSSAC  Numéro de téléphone 05 55 85 89 64  Adresse e-mail: [bbmmeyssac@mutualitelimousine.fr](mailto:bbmmeyssac@mutualitelimousine.fr) |
| **SITE DE LANTEUIL** | Adresse postale : Route de NOAILHAC- 19190 LANTEUIL  ​Tél: 05.55.22.84.39  Adresse e-mail: bbmlanteuil@mutualitelimousine.fr |
| **SITE DE BEAULIEU-SUR-DORDOGNE** | Adresse postale: Les Estruels- 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE  Tél: 05.55.91.04.27  Adresse e-mail: [bbmbeaulieu@mutualitelimousine.fr](mailto:bbmbeaulieu@mutualitelimousine.fr) |
| **HORAIRES D’OUVERTURE**  Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30  Période(s) de fermeture : le Vendredi de l'Ascension, 3 semaines en Août, 1 semaine à Noël | |

* **Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement**

La Communauté de communes propose 4 sites d’accueil répartis sur l'ensemble du territoire. Ils accueillent pendant les périodes de vacances scolaires et/ou les mercredis de 7h30 à 18h30, les enfants âgés de 3 à 16 ans.

Des équipes d'animateurs diplômés proposent des projets d'animation divers : sorties pédagogiques, jeux collectifs... adaptés à l'âge et au rythme des enfants.

**Ci-dessous, les coordonnées des 4 lieux d’accueil :**

|  |  |
| --- | --- |
| Accueil de loisirs de Tudeils | Le bourg 19120 TUDEILS |
| Accueil de loisirs de Meyssac | Nardy 19500 MEYSSAC |
| Accueil de loisirs d’Aubazine (Uniquement le Mercredi) | Ecole primaire 19190 AUBAZINE |
| Accueil de loisirs Vive l'Aventure  *(Association Sports Loisirs Nature dirigée par M Julien VINCENT*) | Lac de Miel- 19190 BEYNAT |

Les inscriptions pour les centres de Tudeils, Meyssac et Aubazine se font auprès du pôle service à la population (enfance jeunesse) de la communauté de communes Midi Corrézien- 10 Côte de Pierretaillade-19500 MEYSSAC.

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes midi corrézien :

<https://www.midicorrezien.com/enfance-jeunesse/ALSH/inscriptions-renseignements>

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 9h à 12h30 et les après-midi sur rendez-vous au 05 55 84 02 12- Courriel : [alsh@midicorrezien.com](mailto:alsh@midicorrezien.com)

Pour les inscriptions au centre de loisirs Vive l'Aventure à BEYNAT, prendre contact au 05.55.22.01.82 ou 06.16.02.49.39.

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes midi corrézien :

<https://www.midicorrezien.com/enfance-jeunesse/ALSH/inscriptions-renseignements>

**DestiNAction :** opération initiée par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Communauté de communes. Elle concerne les jeunes entre 16 et 25 ans qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe. Une bourse individuelle au départ peut être obtenue pour les départs en France de 130€ et en Europe de 250€.

Pour tous renseignements, prendre contact au 05 55 84 02 12 service enfance et jeunesse de la Communauté de communes.